Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260202-2026_02_02_08-DE

VILLE DE VEZIN le-Coquet

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 02 FÉVRIER 2026

NOMBRE

De Conseillers en exercice : 28

De Conseillers présents : 24

De votants : 25

L'an deux mille vingt-six, le deux février à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Vezin-le-Coquet convoqué le vingt-sept janvier, conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle Mosaïque, sous la présidence de Monsieur René-François Houssin, Maire.

Étaient présents :

M. AFTIM Nabih - M. AGAESSE Ronan - M. BONIFACE MANOHARAN Antoine - M. BOUCARD Michel - Mme CAILLARD Laurence – Mme COLIN Fabienne - M. DUBREUIL Jean-Louis - Mme EL HASNAOUI Bouchra - Mme FULBERT Mirlène - Mme GALLAIS Marie-Noëlle - M. GOBERT Daniel - M. HOUSSIN René-François – Mme HUTEAU Gisèle – M. JOUFFE Pierrick - Mme LAHAYE Marie-France - Mme LECROSNIER Madeleine – M. LEPORT Laurent - M. MALINGRE Alain - Mme QUELLEUC Martine - Mme QUEMENER Aurélie – Mme RAOULT Marie – Mme RENOU Clarisse – M. VACHET Olivier

Présent ne prenant pas part au vote : M. LE MEUT Paul

Étaient absents :

Mme BOQUET Charlène - Mme FRIQUET Chantal - Mme PEREIRA Valérie - M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier

Pouvoirs de vote :
Mme PEREIRA Valérie à M. HOUSSIN René-François
M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier à Mme HUTEAU Gisèle

Secrétaire :

M. MALINGRE Alain

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260202-2026_02_02_08-DE

VILLE DE VEZIN le-Coquet

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 02 FEVRIER 2026

VIE ASSOCIATIVE

Réf. : EP/VLB/26/08

OBJET : 7.5 SUBVENTIONS 2026

EXPOSÉ

La Commune de Vezin-le-Coquet attribue des subventions aux associations qui en font la demande, après étude de leurs dossiers et en application du règlement d'attribution du soutien municipal aux associations, en vigueur.

La commission "Vie Associative – Sports", réunie le 15 janvier 2026, propose au conseil municipal les subventions suivantes (comparatif avec les crédits accordés en 2025 aux associations mentionnées) :

	2025	2026
Associations locales		
Ancien combattants - UNC Pacé-Vezin	154 €	175 €
Ça Tourne !	187 €	194 €
Club Photo-Vidéo	213 €	207 €
La Vallée Vezin	100 €	100 €
Les Champs bleus	170 €	205 €
Oiseaux Club Rennes Vezin	100 €	135 €
Vezin Vert Avenir	152 €	176 €
TOTAL Associations locales		**1 192** €

Associations locales avec salariés		
A.C.H.V.B.	6 168 €	6 809 €
A.M.V.	18 600 €	18 628 €
ASV	12 777 €	13 811 €
Gymnastique Volontaire	1 568 €	1 871 €
Yoga Vezin	1 145 €	1 464 €
TOTAL Associations locales avec salariés		**42 583** €

Associations liées aux écoles		
A.P.A.E.P.	630 €	622 €
A.P.E.L	583 €	556 €
TOTAL associations liées aux écoles		**1 178** €

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260202-2026_02_02_08-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

	2025	2026
Associations extérieures		
EISSOR	0 €	453 €
OA 35	180 €	220 €
Part'âges	451 €	453 €
Tennis Club de la Flume	662 €	717 €
TOTAL associations extérieures		**1 843** €

Associations de Solidarité Internationale		
Malalay-Afghanistan	500 €	600 €
TOTAL Associations de Solidarité internationale		**600** €

TOTAL Subventions aux Associations	**47 396 €**

Étant entendu l'exposé de Mme Martine Quelleuc, Adjointe à la Vie Associative et Sports, il est donc proposé au conseil municipal de :

- Voter les subventions aux associations pour l'année 2026.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- Voter ces subventions aux associations pour l'année 2026.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus,

Le secrétaire de séance,

Alain Malingre

Le Maire,

René-François Houssin

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260202-2026_02_02_08-DE